



2



0



0



8



Curtil

Sous Buffières

71520

<http://curtilsousbuff.canalblog.com>

Le mot du maire

En 2007 la municipalité a privilégié les dépenses de fonctionnement, notamment par des prestations d'entretien pour la voirie communale, les bas-côtés des rues, les containers ordures ménagères, le cimetière, la lagune, etc...

Pause dans les investissements communaux pour mieux rebondir vers d'autres travaux :

Dès janvier 2008, premier coup de pioche pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la partie nord du Village, mairie, abords du château et de l'église avec illuminations de l'église et du lavoir.

Le printemps 2008, avec répartition sur 2009 si besoin, apportera le goudronnage d'une importante partie de la voirie. Après les travaux d'enfouissement, le goudronnage du chemin du cimetière et la place de la mairie sera réalisé.

La mise en place du balisage des chemins de randonnée répertoriés au PDIPR (*Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnés*) devrait se réaliser prochainement, dès que la signalétique commandée par le Conseil Général sera livrée.

Le fonctionnement d'une commune n'est pas que budgétaire, il est aussi reflet du dynamisme des habitants. Les activités festives réussies grâce à l'implication des bénévoles de tous âges, ainsi la randonnée pédestre, la représentation théâtrale de la tournée Tréteaux, la fête de l'été, l'aménagement du lavoir en fin d'année, sans oublier une exposition estivale de photos sur la Bourgogne du sud sont autant de moments qui valorisent notre commune auprès de chacun, résidents permanents, vacanciers ou touristes.

Si notre population sait se montrer active pour la concrétisation d'évènements ponctuels, il n'en demeure pas moins que son énergie est affectée par la situation démographique. Notre RPI (*Regroupement Pédagogique Intercommunal couvrant 5 communes*) souffre, une classe peut fermer rapidement, il manque de jeunes en âge scolaire dans nos campagnes. Le club Saint Genest, particulièrement destiné aux anciens (*et aussi aux moins anciens*) s'essouffle, il faut tonifier rapidement l'association avant que s'éteignent une à une les forces qui la composent.

Avec 2007 s'achève une mandature municipale. La revitalisation de la commune repose entièrement sur un développement démographique. La création d'au moins 50 emplois durables à 5 km est une manne inespérée pour les petites bourgades locales, dont la nôtre. La gestion du foncier et l'ouverture à de nouvelles habitations, avec une dose de réflexion sur la qualité environnementale, seront les enjeux incontournables des futurs projets municipaux.

En cette fin de mandat, je remercie la population qui m'a fait confiance dans la fonction de Maire. Je remercie particulièrement le Conseil Municipal pour le soutien apporté sans réserve. Enfin je remercie tous les habitants qui s'investissent personnellement dans la vie associative, sociale, festive, et embellissent la commune par du fleurissement et des décorations de fin d'année.

Au nom de l'équipe municipale, je présente, à l'ensemble des habitants, tous mes vœux de bonne année et de bonne santé pour 2008

Bernard Durupt

Le SYDESL (ex SYDEL71)

La commune, membre du Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) du Clunisois a délégué sa compétence d'électrification et d'éclairage public au SYDEL71 (Syndicat Départemental d'Electrification de Saône et Loire).

C'est sur proposition (*et financement en partie*) du SYDEL 71 que l'enfouissement d'une portion des lignes électriques (*non téléphoniques*) aériennes au « Village » a été envisagé.

Afin d'être cohérente dans la réalisation de ce projet, la commune a, par ailleurs, adhéré au SMERAT (Syndicat Mixte d'Effacement des Réseaux Aériens de Télécommunication) (*le SYDEL ne s'occupant que de l'électrification, non de la télécommunication*).

Or la transposition en droit français des directives européennes sur l'énergie, associée à la scission d'EDF dont la fourniture d'électricité est ouverte à la concurrence, nécessite de fédérer les autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité et réserver l'exercice de cette compétence aux structures intercommunales dans un périmètre à minima départemental.

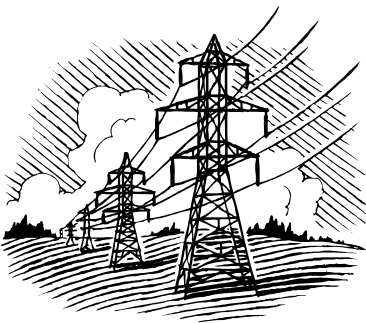
De plus, l'Etat français se mobilise depuis 2005 pour favoriser une rationalisation des structures intercommunales, ce qui a conduit en Saône et Loire à la disparition du SMERAT.

Face à ce cumul de bouleversements le SYDEL71 s'est réorganisé en devenant SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire) par une redéfinition de ses compétences adaptées à la nouvelle législation, tout en répondant également aux enjeux énergétiques et climatiques, ainsi qu'à l'attente des élus des communes membres par :

- Une compétence obligatoire d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture d'électricité sur le territoire de ses membres.

- Des compétences optionnelles des membres qui en font la demande en matière de distribution de gaz, éclairage public, création et enfouissement des infrastructures de télécommunication.

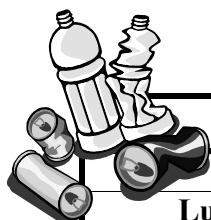
Ainsi, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au SYDESL (*à sa compétence obligatoire*) et lui transférer l'ensemble des compétences optionnelles (*gaz, éclairage public, création et enfouissement des infrastructures de télécommunication*).



L'enfouissement des lignes

Dans le cadre des prochains travaux d'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication, le Conseil Municipal saisit l'opportunité de la maîtrise d'œuvre du SYDESL et de la présence des entreprises pour réaliser une mise en valeur de l'église et du lavoir par illumination. Ces prestations restent à charge de la commune, mais les coûts s'en trouvent réduits.

Tous ces travaux commencent début janvier 2008.



Déchetterie de Cluny (horaires d'ouverture) :

| | Hiver (octobre à mars) | Été (avril à septembre) |
|-------------------|------------------------|-------------------------|
| Lundi : | | |
| Matin | 10 h. à 12 h. | 10 h. à 12 h. |
| Après-midi | 14 h. à 17 h. | 14 h. à 18 h. |
| Mercredi : | | |
| Matin | 9 h. à 12 h. | 8 h. à 12 h. |
| Après-midi | 14 h. à 17 h. | 14 h. à 18 h. |
| Vendredi : | | |
| Après-midi | 14 h. à 17 h. | 14 h. à 18 h. |
| Samedi : | | |
| Matin | 9 h. à 12 h. | 8 h. à 12 h. |
| Après-midi | 14 h. à 17 h. | 14 h. à 18 h. |



Déchets verts : Pelouse, feuilles mortes, branches d'élagage

Évacuation à la **déchetterie** ou traitement par

composteurs individuels mis à disposition par le SIRTOM

tél.: 03 85 59 26 98 ou 03 85 50 59 89 50 sirtom71@wanadoo.fr

Ancien remblai communal : accès interdit

Pour débarras importants de gravas inertes s'adresser en mairie

L'Association de Protection de la Vallée de la Noue (APVN)

Il est important de vous parler de l'APVN (*une centaine d'adhérents et sympathisants*) à l'heure où l'écologie est une priorité. L'APVN est depuis 2006 officiellement reconnue comme association de protection de l'Environnement sur l'ensemble du département de Saône et Loire, lui permettant ainsi de participer de manière conjointe à l'action des organismes et pouvoirs publics sur ce territoire. Les concertations qu'elle a menées avec les municipalités des communes du bassin de la Noue au cours des deux dernières années, constituent une base pour accroître la pertinence de ses engagements locaux.

Les terrains de prédilection de l'APVN concernent le traitement des déchets, l'eau, le bruit, les paysages... Par exemple, l'APVN suit le dossier PEDMA (ordures ménagères) ainsi que celui du passage à 2 fois 2 voies de la RCEA. En collaboration avec l'Education Nationale et le SIRTOM, elle a promu l'opération « mais comment devient-on éco-consommateur » auprès des élèves du RPI de Brandon. La conférence débat du professeur Veillerette sur la question des pesticides, qu'elle a organisée à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois le 3 novembre 2007, entre dans sa stratégie de développement de la communication grand public.

L'APVN ne néglige pas la convivialité puisque chaque année, elle organise en août le banquet qui fait suite à l'assemblée générale puis en novembre sa traditionnelle choucroute.

Toutes les bonnes volontés pour faire de nos sites des lieux de vie attrayants et durables sont les bienvenues

Jean Grizard, *Président*

Contact : 03 85 50 29 54 / 04 73 35 99 76 / e-mail : apvn@orange.fr

Les actions de la communauté de communes du clunisois pour les enfants, les jeunes et leurs familles

Le service enfance et jeunesse de l'intercommunalité

La communauté de communes du Clunisois aide financièrement et matériellement les accueils de loisirs de son territoire fréquentés par les jeunes durant les vacances scolaires :

- Enfance et Jeunesse du Clunisois à Cluny,
- Loisirs en Campagne à Saint André le Désert-Salornay-Donzy le National-la Vineuse,
- Amicale Intercommunale de Charly à Mazille,
- Eclaireurs et Eclaireuses de France à Cluny

Avec le service enfance et jeunesse de l'intercommunalité, les jeunes se rencontrent tout au long des vacances en faisant des journées communes entre les accueils de loisirs, ils participent à des activités sportives, artistiques, partent camper pour découvrir d'autres horizons.



Club jeunes du Clunisois

Le Club jeunes du Clunisois est un accueil ouvert aux jeunes à partir de 11 ans (collégiens).
les **mercredis et samedis après-midi** hors vacances scolaires
du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Les locaux sont situés sur les communes de Cluny (espace des Griottons) et Salornay sur Guye (salle communale).

Les jeunes peuvent venir quand ils le veulent, pour le temps souhaité. Ils se retrouvent pour se changer les idées, décompresser, retrouver les copains, pratiquer des activités. L'espace est équipé de jeux de société, billard, baby-foot... Ils organisent des activités, des sorties. Ils mènent des projets. Une animatrice est là pour les accompagner, être à l'écoute de leurs idées... Vous pouvez retrouver toutes informations sur le site.



Contact : Mylène Galimi Local Club Jeunes Griottons 71250 Cluny 03 85 59 12 39
<http://clubjeunesclunisois.over-blog.fr>

Le cyber espace

Un animateur vous fait progresser :

**Du mardi au samedi de 10h . à 12h.
et de 14h. à 19h.,(sauf le jeudi matin)**

*Connections à internet, saisies de textes,
traitements des photos numériques, ateliers
de création ou d'initiation, jeux en réseau.*

Contact : Alexandre Mazuir
Cyber espace Place de l'Abbatiale
71250 Cluny 03 85 59 25 36



cluny.cyber@wanadoo.fr

Un nouveau service



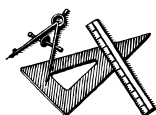
Le Relais Info du Clunisois est une permanence ayant pour objectif de permettre au jeune et à sa famille de trouver une information sur son territoire concernant les questions de la vie quotidienne (*emploi, formation, orientation scolaire, loisirs, santé, Europe, aides financières, ...*).

Le relais info est équipé d'ordinateurs avec accès à internet, d'une documentation, d'un CD Rom sur les métiers, de plaquettes d'information sur diverses thématiques.

Contact : Mylène Galimi Relais info / Cyber Espace Place de l'Abbatiale 03 85 59 25 36
<http://relaisinfoclunisois.over-blog.fr>

Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Buffières – Sivignon - Chiddes - Curtil-sous-Bufferière - Donzy-le-National



La scolarité des enfants en classes maternelles et primaires laïques de la commune est dispensée par regroupement pédagogique avec des communes voisines.
L'accueil des enfants est réalisé par les écoles de Buffières et Sivignon

Le transport scolaire entre les communes est assuré par la Communauté de Communes du Clunisois qui prend ce service à sa charge pour l'ensemble des communes de son territoire.

Effectifs rentrée scolaire 2007 – 2008 :

Ecole de Buffières

Classes maternelles : (Mme Pourcelot)

Petite Section : 6 - Moyenne S : 6 - Grande S : 6

Classes primaires : (Mme Chouly)

CP : 4 - CE1 : 9

Ecole de Sivignon (Mme Lereuil)

CE 2 : 9 - CM 1 : 3 - CM2 : 5



Association



Rapport Moral présenté par le Président Dominique Olislaeger *Assemblée Générale du 4 novembre 2007.*

Depuis la dernière AG du 22/11/2006, nous avons continué fidèlement à proposer les activités traditionnelles.

La crèche a été présentée en mettant à profit l'eau du lavoir et un très beau bateau de pêcheurs a accueilli les personnages principaux.

La randonnée du 1^{er} mai a vu une affluence record puisqu'on a dépassé les 250 marcheurs qui ont bénéficié d'un temps superbe.

La soirée « Tréteaux » a, quant à elle, dû affronter un temps instable et le repli dans la salle fut nécessaire. Le spectacle fut cependant de grande qualité.

Enfin, la fête de l'été a vu le désistement de la troupe « Le Troupô » suite à un accident de voiture mais a dû son succès à l'animation de longue durée des Chanteurs de rue de Mâcon. Le style musette semble bien convenir au public rejoint. Le repas eut également son succès habituel.

Pour terminer, il me faut, comme vous le savez, vous annoncer officiellement ma démission de président suite à notre départ de Curtil.

La nouvelle équipe aura à mettre en œuvre les projets élaborés lors de la dernière réunion, à savoir la crèche (qui sera cette année en Inde) la randonnée et la fête du 10 ou 17 août 2008.

Je remercie tous ceux qui depuis 6 ans ont généreusement donné de leur temps et de leurs compétences et je souhaite pleine réussite à mon successeur et à la future équipe.

Conseil d'administration issu de l'Assemblée Générale :

Madame Alida Baas ; **Présidente**
Madame Christine Bailly ; **Trésorière**
Monsieur Gilles Michel ; **Trésorier adjoint**
Monsieur Bernard Durupt ; **Secrétaire**
Madame Colette Mieszack ; **Membre**

**Un grand merci à Françoise et Dominique Olislaeger qui ont beaucoup œuvré pour
l'animation sur la commune à travers l'association Curtil Fêtes et Loisirs**
La randonnée des fours à pain, la fête de l'été, la crèche au lavoir, divers spectacles et concerts.....



Club Saint Genest

Cette année 2007 a connu la malheureuse disparition de Claudius Bron, fidèle membre de notre club. Notre association compte désormais 18 adhérents.

Le 14 juillet, le club s'est joint à la municipalité pour offrir le verre de l'amitié et la brioche à tous les habitants de Curtil.

Les autres activités du club en 2007 furent :

En janvier la galette des rois, en mai un repas au restaurant, en juillet la tombola, en septembre un repas grenouilles à Saint Léger, en novembre un pot au feu au relais Dompierrois et en décembre boîtes de chocolat pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs.

C'est un nom de tous les adhérents du club saint Genest que je viens souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année 2008.

Colette Mieszack

Assemblée Générale de l'association du Club Saint Genest
Jeudi 17 janvier 2007 à 14 heures salle municipale

Toute personne s'intéressant à la vie du club est la bienvenue.



Société de chasse

La société de chasse de Curtil demeure fidèle à elle même au fil des années, le nombre de sociétaires est stable. Quant au gibier, lui aussi toujours prompt à déjouer la ruse du chasseur...

Cependant il faut savoir quelques lièvres n'ont pu éviter les plombs. Sur les 12 chevreuils autorisés, 8 ont été abattus avant cette fin d'année, bravo la dextérité des tireurs.

Et le sanglier qui boude toujours le territoire des chasseurs, à croire que l'air de Curtil ne lui convient pas.

Avis au ragondin qui a pris ses quartiers dans le ruisseau près de la lagune : « attention si vous vous approchez un peu trop près de la lagune, là on sévit, nous vous rappelons que la lagune et un équipement collectif communal et que sa digue n'est pas un lieu de villégiature pour ragondin ! »

Bernard Mazille

*Télécharger ce bulletin
et retrouver les années précédentes
sur le blog*

Curtil sur internet



Blog gratuit relatant les informations communales publiques de Curtil :

<http://curtilsousbuff.canalblog.com>

Les informations sur le blog sont mises à jour une à deux fois par mois, revenez donc aux nouvelles de temps en temps, car il se passe toujours quelques choses à Curtil...

Etat – civil 2007



Théo Bona
5 novembre 2007

Fils de Laurent et Magali Bona
Le village



Olivier Gil & Fatima Carvalho-Moreira – Les Jandots
10 mars 2007

Laurent Bona & Magali Vauprè - Le Village
4 août 2007



Fernand Jannin – Le Village
24 janvier 2007

Ignace Grala – Les Essarts
26 février 2007

Claudius Bron – Le Village
7 octobre 2007

Yvette Prost - Les Jandots
20 novembre 2007

Recensement INSEE

Au 18 janvier 2007 (*date de référence du recensement*) selon les critères INSEE, la commune compte 40 résidences principales, 21 secondaires, 5 logements vacants et 0 occasionnels, soit 66 logements. La population provisoire est estimée à **78 habitants**. Après traitement définitif des informations, la population légale municipale et totale sera authentifiée par décret fin 2008.

Evolution démographique (source INSEE) :

1962 : **78** - 1964 : **104** - 1975 : **100** - 1982 : **78** - 1990 : **73** - 1999 : **79**

Mairie :

Tél./Fax : **03 85 50 26 66** - commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétariat :

Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.



Services auprès des personnes âgées ou dépendantes

Association de Coordination Gériatrique du Clunisois

Résidence Bénétin 71250 CLUNY Tél. : 03.85.59.30.60
Coord.geronto.cluny@wanadoo.fr :

Coordinatrice : Mme J. Valiau

Permanences de la coordinatrice :

Lundi - Jeudi : 8h45 - 11h30

Mardi - Vendredi : 14h - 16h

Secrétaire : Mme F. Prost

Permanences téléphoniques :

Mardi - Vendredi : 8h30 - 11h30

Mercredi - Jeudi : 14h - 17h

Interventions sur le territoire la Communauté de Communes du Clunisois.

Accueil de jour « les Avelines »

Hôpital de Cluny

Infirmière Référente : Melle A. Diligent Tél. : 03 85 59 58 99

Cadre de Santé : Mme J. Grillet Tél. : 03 85 59 59 43

L'Accueil de jour « Les Avelines » évite l'épuisement des proches et facilite le maintien à domicile des personnes âgées.

Association d'Aide aux Personnes Agées du Clunisois

Résidence Bénétin 71520 Cluny

Relais en mairie à Curtil

L'association offre aux personnes âgées ou momentanément à mobilité réduite un service à domicile auprès de la personne concernée ou une assistance ménagère ou familiale.

Association ALZHEIMER 71 & maladies apparentées

68 bis, rue de Lyon 71000 Mâcon Tél. : 03.85.38.34.70

alzheimer.71@wanadoo.fr

Permanences et accueil :

Mâcon : jeudi de 14 h.30 à 16 h.30 au siège de l'association

Cluny : deuxième samedi du mois de 10 h. à 12h.

local de la croix Rouge - 6 Petite rue de la Levée